

# Bulletin

PÉRIODIQUES

du OCT 5 1972

BIBLIOTHÈQUE  
DE MONTRÉAL

Bibliothèque Ville De Montreal,  
1210, rue Sherbrooke est,  
Montreal, 133, Que.

C.J.

Port de retour garanti.

1590 Avenue McGregor, Montréal 109

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe —  
Permis No. 10,020.

# CERCLE JUIF

5

Montréal, Septembre-Octobre, 1972

No. 160

Dix-huitième Année

## EDITORIAL

### UN CODE DES DROITS DE L'HOMME POUR LE QUEBEC

Il est de plus en plus question ces derniers temps de voir le Gouvernement du Québec initier sérieusement les travaux de promulgation d'un Code des Droits de l'Homme au Québec, ou si l'on veut mieux d'une Charte Québécoise des Droits de l'Homme.

Dans une collectivité moderne industrielle, telle qu'au Québec, se fait de plus en plus sentir la nécessité d'une définition des buts et des droits sociaux et de la place qu'y occupe l'individu et, en voie de conséquence, la nécessité de mesures destinées à assurer sa liberté à l'encontre d'une velleité de despotisme gouvernemental.

Cette intervention ravive le conflit classique exprimé par Sophocle dans la "protestation d'Antigone" entre les libertés individuelles et les droits inprescriptibles de l'individu d'une part, et les formes des règlements nécessaires à l'établissement du contrôle par l'Etat, d'autre part.

\* \* \*

Au surplus, dans une société québécoise où la majorité affirme son existence en tant que groupe national, et au moment même où se manifeste un pluralisme certain dans la structure ethnique, linguistique et religieuse de la population, le Gouvernement provincial doit se donner pour mission d'assurer la survivance et la coexistence des groupes et des croyances.

Aujourd'hui, avec une mosaïque et un multiculturalisme canadiens, tels que nous les connaissons, le problème, surtout au Québec, qui comporte une question linguistique qui ne se pose pas ailleurs, devient de plus en plus actuel.

\* \* \*

Le Gouvernement du Québec se trouve cependant limité, entre son désir d'attendre les conclusions de la Commission Gendron sur les droits linguistiques au Québec et les pressions du mouvement Québec-français,  
(Lire la suite à la page 2)

## VOEUX

*Le Bulletin du Cercle Juif  
souhaite une Bonne et Heureuse Année  
à tous ses coreligionnaires  
à l'occasion du  
Nouvel An 5733*

## Ecole Maimonide

Nous avons le plaisir d'annoncer que l'Ecole Maimonide entreprend sa 4ème année d'existence dans un bâtiment nouveau, sis au 7450 Chemin de la Côte Saint-Luc, et accueille des élèves pour la pré-maternelle, la maternelle et l'élémentaire.

L'ouverture des classes a déjà eu lieu le 11 Septembre 1972 dans le mois de Rosh Hashanah.

Nul n'ignore l'intérêt toujours croissant que la population juive accorde aux objectifs que s'est fixée l'Ecole Maimonide:

- Connaissance d'usage de l'anglais : Enseignement dispensé dès le 1er degré.
- Connaissance usuelle et culturelle du français.
- Etudes Hébraïques et enrichissement de notre culture traditionnelle.

Cette école est déclarée d'intérêt public.

## Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes- Françaises Inc.

### COMMUNIQUE

A partir du 15 Septembre 1972, la FEDERATION DES OEUVRES DE CHARITE CANADIENNES-FRANCAISES INC. et la PLUME ROUGE occuperont de nouveaux locaux au 493 ouest, rue Sherbrooke, siège social de la Campagne des Fédérations.

Ce déménagement constitue un pas important vers la fusion complète avec la Campagne des Fédérations et représente une économie appréciable pour les deux Fédérations.

Le nouveau numéro de téléphone sera : 288-1261.

qui, voulant franchir toutes les étapes et les procédures législatives, insiste pour avoir un texte législatif y compris celui linguistique, au plus tôt, sinon d'urgence.

\* \* \*

Nous pensons que les attitudes adoptées aussi bien par le Gouvernement, que par "Québec-français", ne sont pas aussi rationnelles qu'elles pourraient le paraître. Le fait de connaître le point de vue de la Commission Gendron sur les droits linguistiques, jetterait sans doute une certaine lumière sur une des nombreuses modalités de la nouvelle Charte québécoise des Droits de l'Homme. Cela ne justifierait cependant pas, de remettre indéfiniment la promulgation de ce document constitutionnel sur d'autres modalités tout autant essentielles qu'urgentes.

Vouloir faire de la question linguistique au Québec la clef de voûte de la politique québécoise et du Code des Droits de l'Homme, finirait par aboutir à une manifestation d'imposition, que tous les gouvernements qui se sont succédés au Québec, ont unanimement rejetée.

Si plus tard l'on voudra incorporer et résoudre dans la nouvelle Charte québécoise la question des droits linguistiques, il faudra se rappeler qu'une Charte est destinée à protéger les minorités et non point à accentuer le poids de la majorité. D'autant plus qu'aujourd'hui il appert que la langue anglaise minoritaire quantitativement possède une vitalité et une importance qualitative au Québec, qu'on ne peut ignorer et dont on doit au contraire tenir compte.

\* \* \*

Une Charte du Québec est d'autant plus urgente que le Québec ne possède jusqu'à aujourd'hui que deux pauvres lois concernant les Droits de l'Homme, soit la loi sur l'Hôtellerie de 1963 et celle de la Discrimination dans l'emploi de 1964, alors qu'une vraie Charte des Droits de l'Homme —devrait énoncer et établir toutes les modalités d'égalité de chacun, hommes et femmes, sans distinction aucune, notamment de couleur, de langue, de religion, d'opinion publique ou de toute autre opinion, d'origine ethnique ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

De ces principes fondamentaux découlent toutes les modalités d'un Code des Droits de l'Homme.

\* \* \*

Cette Charte des Droits de l'Homme du Québec ne devrait pas revêtir un caractère purement statutaire comme la Charte Canadienne des Droits de l'Homme, mais en vue d'une plus grande stabilité et en même temps souplesse vis-à-vis des vicissitudes de la politique, elle ne pourrait être amendée par l'Assemblée Nationale que par une majorité des deux-tiers des membres présents et votants.

\* \* \*

Non seulement une Charte des Droits de l'Homme est indispensable pour le Québec, mais aussi une *Commission des Droits de l'Homme* appelée à l'appliquer et l'exécuter: autrement nous nous trouverions en présence de principes énoncés, sans moyens d'exécution.

\* \* \*

En ce qui concerne donc le Gouvernement du Québec, il se croirait semble-t-il astreint d'attendre le rapport de la Commission Gendron alors que, ainsi que nous venons de l'exposer ci-haut, beaucoup d'autres droits que ceux linguistiques, sinon plus importants, y sont en souffrance.

Temporiser voudrait dire négliger ces autres droits sans pour cela avoir résolu le problème linguistique.

Une Charte Québécoise des Droits de l'Homme ou un Code des Droits de l'Homme, comme toute législation, ne sera jamais parfait ni complet. Il y aura toujours lieu d'ajouter de nouveaux droits, qui voient constamment le jour à la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies et qui au fur et à mesure, sont introduits dans les constitutions et les chartes des pays membres.

Aucune grande oeuvre législative, aucun Code ne s'est fait en bloc et n'a pu englober "ab initio" toutes les réformes désirées, ni résoudre d'emblée tous les problèmes existants.

Que le Québec promulgue celui des Droits de l'Homme et y incorpore immédiatement les mêmes principes déjà adoptés par les autres provinces

(Lire la suite à la page 3)

## Ralliement en Faveur des Juifs de Syrie

Un ralliement sous les auspices du Congrès Juif Canadien et de son Comité en faveur des Juifs de Syrie, se tint à l'Hôtel Bonaventure.

Présidé par Mme Thérèse Casgrain, ancien membre du Sénat canadien et défenseur éminent des Droits de l'Homme, des centaines de Montréalais tinrent à prendre part à cette manifestation bilingue.

Les principaux orateurs furent M. Bayard Rustin, ancien assistant de feu le Dr. Martin Luther King et l'un des dirigeants des plus connus du mouvement en faveur des Droits de l'Homme en Amérique. Me Joseph Nuss, avocat à Montréal, Président du Département français du Congrès Juif Canadien, le Rév. Père Dom J.-A. Mathys, o.s.b., cellier de l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac qui prononça l'invocation en français et en anglais dont nous donnons le texte plus bas.

Mme Thérèse Casgrain, présidente de l'Assemblée, prit la parole la première et déclara avec émotion "que le soleil doit briller à nouveau pour ce peuple malheureux qui est maltraité d'une manière lamentable en Syrie pour l'unique crime d'être Juif".

M. Bayard Rustin souligna les discriminations actuelles subies par la communauté juive.

Il déclara "Je soutiens que la position que le Gouvernement syrien devrait adopter est celle d'ouvrir ses portes et laisser ce peuple aller dans le pays de son choix au nom de l'humanité, au nom de la démocratie et au nom des Droits de l'Homme."

Me J. Nuss évoqua la leçon des différentes révolutions de par le monde: la liberté est "indivisible" et si les droits de mon voisin sont atteints, "les miens le sont aussi". Se taire à l'égard du sort réservé aux Juifs de Syrie serait se faire complice d'une oppression.

N'est-il pas significatif dit-il, que la plupart des Juifs de Syrie descendent de Juifs qui ont fui l'Inquisition sous les Rois catholiques d'Espagne . . . et qu'ils doivent se remettre en route parce qu'ils sont avilis par un régime (non un peuple) qui enfreint les conventions auxquelles il adhère?

Des télégrammes furent reçus dont celui du T. Hon. J.-G. Diefenbaker, Président du Comité Canadien en faveur des Juifs de Syrie et s'exprimant en ces termes:

"Je me joins à mes compatriotes canadiens afin d'en appeler au Gouvernement de la République Arabe Syrienne, pour qu'il autorise ses concitoyens

(Lire la suite à la page 3)

## TEXTE DE TELEGRAMMES OFFICIELS ECHANGES A L'OCCASION DES ASSASSINATS DE MUNICH

LE T. HON. PIERRE ELLIOTT TRUDEAU, PREMIER MINISTRE DU CANADA, LE SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES EXTERIEURES ET LE MINISTRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION, adressèrent des télégrammes de condoléances à l'occasion du massacre de Munich.

*Texte du télégramme adressé par le T. Hon. P.-E. Trudeau, Premier Ministre du Canada, à Mme Golda Meir, Premier Ministre d'Israël:*

"La peine et le choc subis par tous les canadiens à la suite des actes d'horreur perpétrés à Munich, se transforment aujourd'hui en un sens de douleur devant la constatation de la perte tragique de vies qui s'en est suivie. Les actes de terrorisme sont barbares partout et n'importe quand, ils ont lieu. Lorsque les terroristes frappent à une occasion dédiée à la fraternité humaine, la douleur peut seulement croître. La terreur d'hier affecta non seulement d'innocentes personnes, mais nous tous, car ces actes furent un affront à la bienséance et à la santé morale de tous les hommes pour qui les Jeux Olympiques représentent respect et fraternité. J'adresse la sympathie sincère du Gouvernement et du peuple du Canada, aux parents des athlètes

qui furent tués. Nous partageons votre tristesse et votre affliction."

\* \* \*

*Texte du télégramme adressé par le T. Hon. Mitchell Sharp, Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures du Canada, à M. Abba Eban, Ministre des Affaires Etrangères d'Israël.*

"C'est avec peine et horreur que j'appris ce matin la mort tragique de 2 membres de votre équipe olympique à Munich et la sequestration en otage de plusieurs autres israéliens, membres de celle-ci. Ce fut là une intrusion barbare dans l'atmosphère pacifique et amicale de la compétition entre athlètes provenant de toutes les parties du monde et jette une ombre sombre sur les Jeux Olympiques. Je suis sûr que je m'exprime au nom de tous les canadiens en condamnant cette attaque haineuse et en exprimant de la sympathie aux familles des victimes. Les dernières nouvelles indiquent qu'une menace sérieuse pèse sur la vie des otages aux mains des terroristes. Nous espérons profondément que la tragédie de la nuit dernière ne sera pas aggravée par de nouveaux maux affligés aux innocents captifs."

*Texte du télégramme adressé par le T. Hon. Bryce Stuart Mackasey, Ministre de la Main-d'Oeuvre et de l'Im-*

*migration du Canada, à M. Sol Kamee, Président du Congrès Juif Canadien:*

"Je suis profondément consterné par l'odieux assassinat perpétré le 5 Septembre à Munich contre les jeunes athlètes venant de l'Etat d'Israël. Je vous prie d'accepter en mon nom personnel l'expression de ma profonde sympathie que vous pouvez transmettre aux familles éprouvées et également à tous vos coreligionnaires."

\* \* \*

De leur côté, M. Sol Kamee, Président du Congrès Juif Canadien et M. Hyman Bessin, Président de la Fédération Sioniste Canadienne, adressèrent le télégramme suivant le 5 Septembre à M. Avery Brundage, Président du Comité des Jeux Olympiques:

"Le Congrès Juif Canadien et la Fédération Sioniste Canadienne sont horrifiés par les actes meurtriers et criminels commis par des terroristes contre d'innocents athlètes israéliens. Ces assassinats brutaux ont assombri l'esprit des Olympiades. Les jeux doivent être annulés car ils ne peuvent se poursuivre dans une atmosphère de terreur."

\* \* \*

Le Congrès Juif Canadien et la communauté juive du Canada sont reconnaissants envers tous ceux qui leur exprimèrent leur sympathie et leur compassion, ainsi que leurs sentiments de réprobation et de révolte, à la suite des meurtres inqualifiables perpétrés à Munich.

### EDITORIAL . . .

(Suite de la page 2)

et qu'il se réserve d'étudier et de promulguer les principes linguistiques, lorsqu'ils seront mûrs.

Le grand politicien Machiavel déclarait: "L'artichaut ne peut se manger que feuille par feuille et si vous essayez de l'avalier entier, il vous étouffera. Il en est de même en politique: le problème doit être scindé et résolu par étapes."

Essayons donc de légiférer immédiatement en un Code québécois des Droits de l'Homme avec ce que nous possédons déjà de prêt, concret et d'urgent. Créons immédiatement une Commission des Droits de l'Homme avec pouvoir exécutif et laissons à la Commission Gendron le temps de mûrir et terminer ses travaux et ses recherches, sans plus nous soumettre à des retards néfastes.

### BULLETIN DU CERCLE JUIF DE LANGUE FRANCAISE

Publié par le

CONGRES JUIF CANADIEN

1590 Avenue McGregor, Montréal 109

Tél. 844-8621 (local 289)

*Rédacteur en chef:*

VITTORIO RODRIGUEZ

### RALLIEMENT . . .

(Suite de la page 2)

juifs qui désirent quitter le pays, de se rendre dans celui de leur choix, ceci constituant un droit de l'homme élémentaire pour tous les peuples, tel que proclamé par la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations Unies. Puis-je également en appeler au Gouvernement Syrien afin qu'il relâche les Juifs dont le seul crime est qu'ils aient tenté de quitter le pays. Encouragé par le fait que le Gouvernement Syrien a récemment relâché un certain nombre de Juifs prisonniers, j'espère que cela laisse prévoir une amélioration générale de la situation des Juifs. Je tiens à souligner que cet appel est fondé seulement sur ma confiance dans la liberté dont les principes sont proclamés

(Lire la suite à la page 4)

## "INVOCATION" PRONONCEE PAR LE REV. PERE DOM J. A. MATHYS, O.S.B. A L'OCCASION DU RALLIEMENT EN FAVEUR DES JUIFS DE SYRIE DANS LE GRAND SALON DE L'HOTEL BONAVENTURE

Chers amis,

"A l'occasion de cette réunion humanitaire et fraternelle, je désire en mon nom personnel et en votre nom à tous, invoquer le secours du Seigneur, Créateur et Père de tous les hommes, spécialement ceux de bonne volonté.

"Je profite de l'occasion pour féliciter tous ceux d'entre vous qui accomplissent un effort moral et économique sérieux, non seulement dans votre intérêt personnel, mais pour favoriser le bien de notre pays et qui s'évertuent à cimenter des liens toujours plus étroits avec la population francophone de notre province.

"Je viens de rentrer d'un voyage en cette Terre des Prophètes et de Jésus de Nazareth avec le sentiment que la patience et la compassion, la foi et la détermination, aboutiront à cet état de compréhension entre les habitants de cette région — juifs, musulmans et chrétiens — qui réaliseront qu'ils sont tous membres d'une large famille créée toute entière à l'image de Dieu et bénéficiant de cette précieuse responsabilité de choisir la vie et non la mort, le bien et non le mal, la paix et non la guerre.

"Nous faisons monter nos voix sup-

pliantes dans une humble mais fervente prière, malgré notre indignité et nos faiblesses, vers Celui qui peut nous aider à faire triompher la cause de la justice dans le monde.

"Nous pensons en particulier à nos frères Juifs qui vivent en Syrie, auxquels on fait subir toutes espèces de mesures discriminatoires et auxquels on refuse le droit d'émigrer.

"Dieu Saint et Bienveillant, nous savons que chacun d'entre nous doit considérer son prochain, sans aucune exception, comme un autre lui-même.

"Nous savons que toute violation consentie de l'intégrité de la personne humaine, comme les mutilations, la torture physique et morale, les contraintes psychologiques, la déportation et l'esclavage sont autant de pratiques que nous devons dénoncer comme infâmes.

"Nous savons, Seigneur, qu'elles compromettent la Terre des Hommes, qu'elles déshonorent ceux qui s'y livrent, plus encore que ceux qui les subissent et insultent gravement l'honneur du Créateur.

"Pour ceux d'entre nous qui sommes chrétiens, nous savons que le grand Concile Vatican II, tenu à Rome par Ton Eglise, réprovoque "toutes les

perséussions contre tous les hommes quels qu'ils soient, ne pouvant oublier le patrimoine qu'elle a en commun avec les Juifs et poussée, non pas par des motifs politiques, mais par la charité religieuse de l'Évangile, déplore les haines, les perséussions et toutes les manifestations d'antisémitisme". (Réf. 1)

"Nous ne pouvons invoquer Dieu, Père de tous les hommes, si nous refusons de nous conduire fraternellement envers certains des hommes créés à l'image de Dieu". (Réf. 2)

Amis, puis-je vous demander de vous joindre à moi et prononcer les mots de l'ancienne prière de grâce: "Accorde la paix, le bien-être, la grâce et l'affection, Ta bénédiction et Ta miséricorde à nous tous et à tous ceux qui Te révèrent. Qu'il soit agréable à Ta vue de bénir le peuple d'Israël et tous les autres peuples avec force abondante et paix.

Bénis sois-Tu, O Seigneur, créateur de la paix.

Amen

Réf. 1) *Décret sur l'Eglise et les religions non chrétiennes—Nos. 4 et 5 —*

2) *L'Eglise dans le monde de ce temps Nos. 27 à 32.*

### RALLIEMENT . . .

(Suite de la page 3)

par la Déclaration Canadienne des Droits de l'Homme."

\* \* \*

Une résolution proposée par M. Murray Spiegel, C.R., avocat de Montréal, Président de la Région de l'Est du Congrès Juif Canadien, fut adoptée à l'unanimité en faveur d'un appui total aux Juifs de Syrie.

D'autre part, une délégation canadienne rencontra le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'Hon. Mitchell Sharp.

Une requête lui fut présentée demandant instamment que le Gouvernement canadien use de ses bons offices en faveur des Juifs de Syrie. M. Mitchell Sharp assura la délégation de sa sympathie et de sa coopération.

D'autre part, le T. Hon. J.-G. Dieffenbaker reçut la délégation du Comité d'Ottawa en faveur des Juifs de Syrie et signa une pétition adressée au Gouvernement Syrien.

### RENCONTRE JUDEO-CHRETIENNE

Organisée conjointement par le CONGRES JUIF CANADIEN et le CERCLE ROI-DAVID en l'édifice Samuel Bronfman, 1590 Avenue McGregor, le Jeudi 5 Octobre 1972 à 20 heures.

Sous la présidence de Me JOSEPH NUSS, Président du Département français du Congrès Juif Canadien et de M. ELIAS MALKA et Me PIERRE BEAUDOIN, notaire, présidents conjoints du CERCLE ROI-DAVID.

Conférencier invité: REV. PERE DOM J.-A. MATHYS, O.S.B. en présence de nombreux invités juifs et chrétiens membres du CERCLE ROI-DAVID.

#### PROGRAMME

Adresse de bienvenue par Me J. NUSS

Chant du psaume 92 (91) en hébreu par un cantor

"Il est bon de rendre grâce à DIEU"

Lecture du psaume en français par M. FRANCOIS DESMARAIS, secrétaire du CERCLE ROI-DAVID

Projection de diapositives du voyage en Israël des "AMIS DE ST-BENOIT-DU-LAC" avec commentaires et conférence par le REV. PERE DOM J. A. MATHYS, O.S.B.

Echange de vues: modérateur M. ELIAS MALKA

Remerciements par Me PIERRE BEAUDOIN, notaire

Pause-Café.

ENTREE LIBRE

## DECLARATION DE M. BAYARD RUSTIN, ASSISTANT DE FEU LE DR. MARTIN LUTHER KING, SUR LES JUIFS DE SYRIE

"Nous devons reconnaître la contribution unique du judaïsme à l'histoire de la civilisation et reconnaître l'importance du peuple juif à l'histoire de la civilisation Occidentale.

"Vous ne pouvez pas attaquer un juif uniquement en tant que juif parce que le judaïsme n'est pas seulement un culte, mais toute une civilisation.

"Aussi sûrement que chaque juif partout où il se trouve, a un doigt fixé sur lui parce qu'il est juif, ce fait est un reniement des prophètes et de la loi, et pourtant les prophètes et la loi sont la base de la civilisation Occidentale.

"Les bases du message prophétique légal de la démocratie, n'ont pas été développées par les Grecs et les Romains, mais bien par les Juifs.

"N'est-il pas significatif que chaque dictateur, à toutes les époques comprit qu'il y avait quelque chose de si profondément important dans la vie juive que s'il désirait détruire le reste de l'humanité, il devait d'abord détruire les Juifs.

"Ce n'est pas sans raisons personnelles qu'Hitler était contre les communistes, contre les dirigeants des syndicats, les intellectuels, les artistes. Il

était contre tout le monde. Mais il savait instinctivement que s'il pouvait en quelque sorte détruire le judaïsme, qui, pour des milliers d'années a été persécuté mais a toujours émergé, il aurait pu du même coup détruire le "collège des professeurs" où qu'ils fussent, les chefs des syndicats où qu'ils se soient trouvés et les intellectuels auraient capitulé ainsi qu'ils le firent.

"Il n'est pas insignifiant que lorsque Martin Luther King voulut parler de liberté, il dut se baser sur l'expérience juive. Il dit (à son peuple noir) aussi sûrement que Moïse dirigeait les enfants d'Israël hors d'Egypte: "Je vous conduirai dans une nouvelle terre".

"Vous ne pouvez parler de libertés de notre temps en discutant Ciceron ou les Grecs seulement. L'histoire de la liberté est interne et fait partie intégrante de l'histoire du peuple juif . . .

"Je soutiens que le Gouvernement syrien doit ouvrir ses portes et laisser ce peuple aller vers le lieu de son choix; de s'en aller au nom de l'humanité, au nom de la démocratie et au nom de la liberté humaine.

## Exposition d'objets d'art religieux au Congrès Juif Canadien

Du 22 Octobre au 12 Novembre, le Congrès Juif Canadien, en l'Edifice Samuel Bronfman, exposera des objets d'art religieux ayant appartenu à d'anciennes synagogues remontant au 16ème siècle, ou à des particuliers ayant résidé en Pologne, en Russie et en Europe Centrale et qui ont pu les sauver de la destruction nazie.

L'horaire fixé sera le Dimanche de 10 heures à 18 heures et du Lundi au Jeudi de 14 heures à 22 heures.

La collection officiellement appelée Olyn et Joseph B. Horwitz est le résultat de nombreux et longs voyages de recherches entrepris par M. Joseph Horwitz auprès des anciennes communautés juives éparpillées à travers le monde en vue de recueillir et réunir ces trésors qui, autrement seraient en voie de dispersion et de disparition.

Notre second commandement prohibe la création de figures représentant une ressemblance humaine.

C'est pourquoi ces objets du culte, tels que coupes, candélabres, mezuzahs, livres de prière, servent à une manifestation d'art créatif juif.

C'est ainsi que naquit la tradition d'un art de ciselure, de gravure et d'incrustations sur argent, en des objets qui font partie désormais des cérémoniaux juifs.

Souvent ces objets n'étaient pas créés, sculptés par de vrais artistes, mais par des individus religieux qui dans ces travaux, exprimaient toute leur faculté créative et leur foi par un art folklorique.

Il n'existe pas de collections et de trésors juifs, d'anciens châteaux juifs, tels que ceux qui ont survécu en d'autres cultures.

Cette sorte de permanence était une impossibilité, vu la constante migration des Juifs et l'absence complète de sécurité dans les contrées où ils s'établissaient.

Aussi créèrent-ils un art, dont les objets en matière précieuse, devaient être faciles à transporter.

Nous invitons tous nos lecteurs à se rendre au Congrès Juif Canadien, pour admirer et saisir tout l'esprit humain de survivance d'un peuple, tel qu'il se dégage de son art.

## DES REPRESENTANTS JUIFS RENCONTRENT LE PREMIER MINISTRE TRUDEAU

### Présentation de l'ENCYCLOPEDIE JUDAICA

Des représentants de la communauté juive canadienne ont présenté le 24 Août 1972 au T. Hon. Pierre Elliott Trudeau, dans ses bureaux, une édition de luxe de seize volumes de l'*Encyclopédie Judaica*.

Le premier Ministre Canadien est seulement la troisième personne mondiale à recevoir cette édition spéciale reliée en cuir en tant que cadeau d'Israël et de ses éditeurs à Jérusalem. Les autres personnalités sont le Pape Paul VI et le Président Richard Nixon qui reçurent leurs exemplaires plus tôt cette année.

Des érudits de renommée mondiale ont décrit la nouvelle Encyclopédie comme "la plus grande expression intellectuelle juive du 20ème siècle". C'est la plus complète compilation d'histoire et traditions juives dans le monde des lettres modernes, son coût s'étant élevé à plus de \$5 millions et

2.500 savants y ayant collaboré durant cinq années de travail prodigieux.

Etaient présents à la cérémonie dans les bureaux du Premier Ministre Allan Bronfman, Président National des Amis Canadiens de l'Université Hébraïque et Saul Hayes, C.R., LL.D.

M. S. Hayes ainsi que M. L. Freeman participèrent dans les premiers stades, à la préparation de l'Encyclopédie en tant qu'organisateur des érudits et contributeurs canadiens. La section canadienne couvre donc les buts de la vie juive canadienne dans son entité depuis ses premiers débuts jusqu'à l'époque présente.

La famille Bronfman, représentée par Allan Bronfman, a donné son appui à cette publication par des dons financiers de la Fondation Bronfman au cours des périodes critiques de ces travaux.

## PRIERES D'INTERCESSION EN FAVEUR DES JUIFS SOVIETIQUES

Un service de prières en faveur des Juifs soviétiques a été célébré en face du Consulat Soviétique à Montréal, le 13 Septembre à 19 heures.

Des rabbins et des chantres de Montréal, conduisirent ceux présents en des prières en faveur des Juifs soviétiques qui désirent émigrer mais qui trop souvent, sont harcelés et emprisonnés lorsqu'ils expriment ce désir. Le droit d'émigrer est garanti à toutes personnes par la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations Unies.

Une sonnerie de Shofar, symbole traditionnel de Rosh Hashanah et de Yom Kippour, est particulièrement appropriée en ce moment alors que ce service a lieu au cours de la semaine séparant ces deux saintes fêtes.

La manifestation fut parrainée par :

### LE COMITE D'ACTION DE MONTREAL EN FAVEUR DES JUIFS SOVIETIQUES

Coordonnée par le  
CONGRES JUIF CANADIEN, REGION DE L'EST  
en association avec

L'ASSOCIATION DES OEUVRES DE CHARITE DE LA COMMUNAUTE JUIVE DE MONTREAL — LA FEDERATION SIONISTE CANADIENNE — LES ETUDIANTS POUR LA LUTTE EN FAVEUR DES JUIFS SOVIETIQUES — LE CONSEIL DES SYNAGOGUES DU GRAND MONTREAL — et les organisations affiliées, en consultation avec l'ASSEMBLEE DES MINISTRES DU CULTE JUIF et LE CONSEIL RABBINIQUE D'AMERIQUE.

## TAXES SOVIETIQUES DE SORTIE: LA RANCON IMPOSEE AUX JUIFS

L'Union Soviétique prit des dispositions dramatiques, en vue d'arrêter les demandes croissantes des Juifs désirant émigrer en Israël ou ailleurs. Ces demandes reflètent la frustration de plusieurs juifs soviétiques qui, à plusieurs reprises, exprimèrent leur désir de quitter — en vue de rejoindre leurs familles ou d'émigrer — et de vivre en tant que Juifs.

### Liste des Taxes

L'aspect le plus notoire de ce décret est une liste des taxes fixées par le "remboursement des frais d'éducation" par les citoyens soviétiques qui quittent l'URSS et spécialement ces Juifs qui ont été contraints à renoncer à leur citoyenneté.

Alors que le nouveau décret n'a pas reçu une large publicité en Union Soviétique, les fonctionnaires locaux de l'OVIR (Bureau des Visas et de l'Enregistrement) possèdent aujourd'hui une copie imprimée de cette liste de taxes.

Le niveau des salaires reçus en URSS est comme suit :

|                                     |           |                  |
|-------------------------------------|-----------|------------------|
| Docteur en médecine .....           | 85 à 150  | Roubles par mois |
| Enseignant .....                    | 90 à 120  | Roubles par mois |
| Savant attaché aux recherches ..... | 250       | Roubles par mois |
| Ingénieur .....                     | 120 à 200 | Roubles par mois |
| Professeur associé .....            | 500       | Roubles par mois |
| Professeur .....                    | 1000      | Roubles par mois |

Les taxes de sortie imposées aux universitaires sont les suivantes :

|   |        |         |
|---|--------|---------|
| Institut des Humanités .....                  | 4,500  | Roubles |
| Polytechnium .....                            | 7,700  | Roubles |
| Universitaire diplômé .....                   | 12,200 | Roubles |
| Diplômé en médecine .....                     | 8,400  | Roubles |
| Administrateur d'entreprise .....             | 3,600  | Roubles |
| Conservatoire des Arts et de la Musique ..... | 9,600  | Roubles |
| Institut de Sciences .....                    | 17,600 | Roubles |
| Professeur .....                              | 19,000 | Roubles |

Le monde eut connaissance de la situation lorsque dix érudits Juifs convoquèrent une conférence de presse le 15 Août. Le Prof. Benyamin Levich, membre correspondant de l'Académie des Sciences et la seule personne de ce rang, connu pour avoir demandé à émigrer, stigmatisa ces taxes de sortie telle une forme d'"esclavage du 20ème siècle".

### Motifs de la politique soviétique

Les motifs apparents de cette taxe sont nombreux. Ils reflètent de plusieurs manières un sens de désespoir de la part des autorités soviétiques. Elles tentent

(Lire la suite à la page 7)

## Exposition des sculptures d'Esther Wertheimer

Esther Wertheimer est un sculpteur qui s'adjoignit plusieurs prix internationaux, dont la réputation s'est affermie et accrue durant les dernières années et qui expose au Congrès Juif Canadien, Edifice Samuel Bronfman, 1590 Avenue McGregor.

Elle étudia la peinture et la sculpture à l'Ecole d'Alexander Bercovitch, fréquentée par la suite l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal et l'Ecole du Musée des Arts à Montréal également, ainsi que l'Ecole de sculpture de John Byers.

En 1967, grâce à une bourse d'études décernée par le Gouvernement italien et le Conseil des Arts du Canada, elle se rendit à Florence où elle étudia la sculpture durant deux années. Cette période fut un point tournant de sa carrière. Sa prise de contact avec la sculpture italienne la détermina à se concentrer entièrement à cet art.

En cette qualité, elle organisa un grand nombre d'expositions en Italie, aux Etats-Unis et au Canada.

A la suite de l'exposition au Congrès Juif Canadien, d'autres auront lieu à la Galerie Gauvreau le 15 Novembre à Toronto et à New York.

En tant que professeur d'art, elle est coordinatrice du programme des arts à l'Université Loyola de Montréal où elle enseigne.

Le sculpteur Esther Wertheimer exprime la forme humaine et ses expositions des deux dernières années, ont révélé qu'elle a le don spécial de reproduire le mouvement naturel.

Travaillant sur du bronze, suivant sa technique particulière, qui emploie un mélange de poudre de bronze et d'acrylic, elle a reproduit particulièrement le monde de musiciens et des célébrations hassidiques, exprimant un sentiment profond pour leur rythme et une compréhension pleine de finesse du lien étroit qui existe entre le musicien et son instrument et du danseur avec sa musique pleine d'inspiration.

Dans ses dernières oeuvres, Mme Esther Wertheimer nous exprime et révèle sa nouvelle source d'inspiration : la vie hassidique.

Ses sujets sont bien choisis et soulignent le mouvement optimiste de joie, provenant de la communication avec Dieu et qu'elle met en valeur grâce à à son talent éprouvé et le sentiment qui émane de son oeuvre. Avec son style figuratif abstrait, elle est à même de transmettre la joie du hassidisme à travers ses oeuvres, qui, non seulement représentent symboliquement

(Lire la suite à la page 8)

d'intimider les juifs, mais le mouvement d'émigrer s'est agrandi et épanoui avec un nombre de demandes d'émigrer toujours accru. Au surplus, le nombre des savants de haute compétence qui demandent à émigrer s'est également accru. Certains observateurs pensent que la décision soviétique peut bien représenter une tentative de freiner cette tendance.

D'une manière plus subtile, cela pourrait être une tentative de limiter le nombre de Juifs qui désirent une haute instruction. Devant de pareilles taxes exorbitantes un juif soviétique pourrait décider de suspendre son instruction.

Enfin, cette tactique peut être un effort délibéré de la part de l'Union Soviétique d'obtenir les devises qui lui sont nécessaires — si elle présume que la communauté mondiale juive paiera la "rançon" pour ses frères—. Ceci est particulièrement significatif à la lumière des besoins de Moscou d'agrandir ses réserves de devises rares pour ses achats au comptant de marchandises occidentales, spécialement du blé des Etats-Unis.

#### *Le Drame Humain*

Le drame humain de la situation est illustré par le fait qu'en ce moment, au moins cinq familles juives en possession de visas de sortie à Moscou, ne peuvent se procurer la nouvelle taxe imposée. Leur visa de sortie expirera donc prochainement. Ce sont : Konstantin Katrov, Lev Syrkin, Yuri Putilyansky, Vladimir Elyapin et Naum Faysik.

La conséquence ultime de la nouvelle loi est l'ajout d'un obstacle virtuellement insurmontable, inséré dans la voie des juifs qui désirent émigrer en Israël. La longue et souvent humiliante procédure pour présenter une demande de visa d'émigrer, y compris les références nécessaires, doit toujours être suivie. Actuellement, en sus des taxes existantes qui s'élèvent approximativement à \$1,100 par personne âgée de plus de 16 ans, a été imposée la taxe additionnelle ou "rançon", qui peut effectivement arrêter ce que l'Union Soviétique a été incapable de faire moyennant les harcèlements et l'emprisonnement.

\* \* \*

## LETTRE DE MILITANTS JUIFS SOVIÉTIQUES

adressée à : LEONID BREZHNEV, Secrétaire Général  
ALEXEI KOSYGUIN, Premier Ministre  
NICOLAI PODGORNÝ, Président

Les conditions existantes actuellement en URSS permettent à tous spécialistes de défrayer complètement le prix de leur instruction en trois ou cinq années de travail. Le 3 Août 1972, le Presidium du Soviet Suprême de l'URSS déclara clairement que cette situation ne s'applique pas aux Juifs. Les Juifs ne peuvent payer leurs dettes au Gouvernement ni en cinq, ni en dix, ni en vingt, ni même en trente années de travail. Même après sa mise à la retraite, un Juif demeure débiteur de l'Etat.

Maintenant seulement les Juifs de l'URSS ont pleinement réalisé la valeur énorme qu'ils représentent. Cette conscience de leur propre valeur est particulièrement importante pour les spécialistes, qui, lorsqu'ils présentent une demande d'exit visa pour Israël, sont forcés de chercher un emploi en tant que portefaix, travailleurs non qualifiés et gardiens de nuit.

Des sommes exprimées en dizaine de milliers de roubles sont totalement fantastiques et la question se pose inévitablement : "Qu'est-ce que les autorités soviétiques ont réellement à l'esprit?". Elles savent mieux que quiconque que les gains moyens d'un spécialiste soviétique peuvent seulement lui fournir ses moyens de subsistance.

Même durant la période des pogroms Russes et Ukrainiens, les Centaines Noires n'ont pas demandé aux Juifs ce qu'ils ne possédaient pas. L'histoire nous dit qu'en tous temps et dans toutes les sociétés, le peuple juif a payé un tribut exorbitant pour le respect de ses Droits de l'Homme élémentaires. Mais actuellement en 1972, les Juifs soviétiques sont requis de payer une compensation totalement irréaliste pour leur droit de vivre dans leurs pays d'origine Israël parmi leur peuple.

Mais l'histoire aussi nous dit qu'une telle politique n'a jamais porté à quiconque une grande réputation. Elle ne portera pas également une haute réputation au Gouvernement de l'URSS qui a ouvert une nouvelle page dans le Livre Noir des persécutions contre les Juifs.

Grigory Voltman  
Melvina Balanskaya  
Gavriel Shapiro

Moïse Belfor  
Nina Belfor  
Anatoli Novikov

Yuli Kosharovski  
Valentine Prussakov  
Ludmilla Prussakov

(Lire la suite à la page 8)

## Théâtre du Nouveau Monde - Montréal "Communiqué"

Le Théâtre du Nouveau Monde, pour sa 22<sup>ème</sup> saison, prendra possession de son propre théâtre (au 84 ouest, Rue Ste-Catherine). C'est un événement important dans la vie culturelle du Québec. Le TNM qui a représenté notre pays dans plusieurs tournées internationales, et qui, en ce moment, remporte un grand succès au Festival de Stratford, aura enfin un toit, après avoir erré de théâtre en théâtre pendant plus de vingt ans.

La meilleure façon de célébrer cet événement est d'offrir une saison de théâtre la plus riche possible. La réponse du public à notre campagne d'abonnement a été enthousiaste: nous en déduisons que nos spectateurs sont satisfaits et que de nouveaux spectateurs sont intéressés par notre programmation.

En plus de nos spectacles, nous offrons à notre public des activités parathéâtrales, comme ces soirées du quatrième mardi du mois où nos spectateurs sont invités à rencontrer les artistes et les artisans du spectacle.

Nous avons l'intention d'utiliser dans notre théâtre tous les moyens d'établir une amitié chaleureuse entre nos spectateurs et notre équipe, et de favoriser aussi cette amitié entre nos spectateurs.

Les pièces offertes sont :

— Le procès de Jean-Baptiste de Robert Gurik — du 12 octobre au 12 novembre — L'Otage de Paul Claudel — du 16 novembre au 17 décembre — Quichotte et Galipotte de Jean-Pierre Ronfard et Marcel Sabourin — du 4 janvier au 4 février 1973 — Macbett d'Eugène Ionesco — du 8 février au 11 mars — Le neveu de Rameau de Diderot — du 15 mars au 15 avril — La ballade des morts d'Erwin Shaw — du 19 avril au 20 mai — Julien-Julien de Marcel Godin — du 24 mai au 24 juin.

\* \* \*

Les prix d'abonnement que nous vous proposons sont déjà très bas ; 7 spectacles pour le prix de 6. En plus, pour les achats de billets-groupes, (minimum 50 personnes) nous ajoutons une déduction de 10% dont vos membres peuvent bénéficier.

## LETTRE DE MILITANTS . . .

Mark Nashpits  
Ita Nashpits  
David Markish

Isabella Novikova  
Boris Tsitlonok  
Ester Markish

(Suite de la page 7)

Yacov Pisarevski  
Simion Babibski

MOSCOU, URSS 24/8/72.

\* \* \*

## TAXES SOVIETIQUES D'EMIGRATION

LE SECRETAIRE D'ETAT POUR LES AFFAIRES EXTERIEURES  
REPOND A LA REQUETE DU CONGRES JUIF CANADIEN

L'Hon. Mitchell Sharp, Secrétaire d'Etat pour les Affaires Extérieures, a déclaré qu'il rencontrera des personnalités officielles soviétiques à New York à la fin du mois de Septembre, probablement le Ministre des Affaires Etrangères M. Andrei Gromyko, et qu'il soulèvera la question des "taxes du visa de sortie" imposées aux érudits juifs et aux personnes professionnellement qualifiées qui désirent émigrer en Israël.

Les droits actuels pour chaque individu âgé de plus de 16 ans, sont d'environ \$1,100. Les fonctionnaires de l'OVIR en Union Soviétique (Office des Visas et de l'Enregistrement) sont en possession actuellement d'une liste imprimée des taxes dénommées "taxe per capita" applicables aux érudits juifs et aux personnes professionnellement qualifiées et qui s'élèvent de \$5,000 à \$25,000, ce qui représente approximativement l'équivalent de quatre années de salaires.

La lettre de M. Sharp était en réponse à une lettre adressée au Secrétaire d'Etat pour les Affaires Extérieures par M. Sol Kanee, Président du Congrès Juif Canadien, datée du 30 Août par laquelle celui-ci qualifia l'imposition des taxes de visa de sortie "l'équivalent d'un refus d'émigration" et aussi affectant "ceux qui en vertu de la loi de l'immigration du Canada sont les plus qualifiés, ce qui constitue donc un geste régressif de la part des autorités russes, alors qu'elles ont promis de faciliter la réunion des familles".

Cette lettre fut suivie par un télégramme adressé à M. Sharp le 5 Septembre, réitérant la requête "d'intervenir auprès de l'Ambassade Russe, pour que soit reconsidérée la politique largement annoncée, réclamant des droits exorbitants en matière d'émigration".

Nous donnons ci-bas le texte de la lettre reçue de M. Sharp: "J'ai reçu votre lettre du 30 Août et votre télégramme du 5 Septembre par lesquels, au nom du Congrès Juif Canadien, vous attiriez mon attention sur la décision prise par les autorités soviétiques d'exiger des requérants d'un "visa de sortie" d'Union Soviétique le paiement d'une sorte de taxe "per capita" en rapport avec leur niveau d'instruction et me demandiez d'intervenir auprès des autorités soviétiques, en la matière.

"Je suis au courant qu'un pareil système fut institué récemment et je suis conscient de toutes ses conséquences. Personne n'est au courant cependant de la manière dont il fonctionnera en pratique. J'ai donné instructions à l'Ambassade Canadienne à Moscou de suivre la question de près et de me faire parvenir toutes informations futures qui seront obtenues.

"La décision soviétique est appelée à être considérée, tel un obstacle à de meilleures relations internationales et au libre échange des hommes et des idées. En même temps, le Gouvernement soviétique oeuvre pour de meilleures relations internationales. Le peuple soviétique est fier à juste raison de sa contribution à l'héritage mondial. Je suis convaincu que tous les Canadiens espéreraient que ces considérations induiront le Gouvernement soviétique à reconsidérer sa décision.

"Ainsi que vous le savez, le Protocole relatif aux Consultations signé par les Gouvernements canadien et soviétique l'année dernière, fournit une base pour soulever des questions telle que celle-ci. La prochaine réunion en exécution de ce Protocole aura lieu probablement, entre moi-même et le Ministre Soviétique des Affaires Etrangères à New York, vers la fin de ce mois. J'entends faire des représentations à M. Gromyko sur cette question à ce moment. Il pourrait se présenter d'autres occasions à la prochaine session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, lorsqu'une discussion sur ce sujet serait appropriée.

"J'apprécie que vous communiquiez cette réponse au Comité Exécutif du Congrès. Vous pourrez également la juger utile, en répondant aux questions posées au Congrès, au sujet de l'attitude du Gouvernement vis-à-vis de la décision soviétique".

\* \* \*

Le Congrès Juif Canadien exprime ses remerciements au Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures le T. Hon. M. Sharp, pour avoir bien voulu s'intéresser au sort malheureux des Juifs d'Union soviétique et aux érudits de confession juive.

# LES LIVRES

## Dans les Forêts de Pologne

par Joseph OPATOSHU  
Collection "Présences du Judaïsme"  
Editions Albin Michel

L'édition originale en yiddish de cet ouvrage parut à New York en 1921 et connut aussitôt un grand succès. Elle fut suivie d'éditions en hébreu, polonais, russe, allemand et anglais.

Ce roman historique dont l'action se situe avant et pendant la révolte polonaise de 1863, met en scène, dans une atmosphère à la fois réaliste et mystique, le monde rural judéo-polonais du milieu du XIXème siècle. C'est une époque où le hassidisme, mouvement de ferveur religieuse né du XVIIIème siècle, commence à se désintégrer et où le mouvement laïque d'émancipation de la Haskalah commence d'apparaître parmi les intellectuels juifs.

De la vaste fresque romanesque d'Opatoshu se détachent quelques figures inoubliables, celle surtout de Mardochee, le jeune héros tiraillé entre le passé et le présent, mal à l'aise entre le monde traditionnel et le monde moderne; celle tragique du Rabbin Mendelé de Kotzk que la misanthropie et le scepticisme tiennent enfermé dans sa chambre depuis de longues années; celle de Reb Itché le Cabaliste, le fidèle.

## Conférences Perras sur l'éducation Presses de l'Université de Montréal

Les Presses de l'Université de Montréal annoncent la parution du premier volume de la série "Conférences Perras sur l'éducation", *L'Enseignement*  
(Lire la suite à la page 9)

## EXPOSITION . . .

(Suite de la page 6)

un rituel, mais aussi les émotions d'un moment.

La vue de ses oeuvres est dirigée vers l'émotion et l'expression, qui deviennent le sujet de son travail, plutôt que la forme humaine elle-même.

Tous nos lecteurs sont cordialement invités à cette exposition exceptionnelle.

L'horaire fixé sera le Dimanche de 10 heures à 18 heures et du Lundi au Jeudi de 14 heures à 22 heures.

# VOYAGE OECUMENIQUE JUDEO-CHRETIEN EN ISRAEL, ORGANISE PAR LE CERCLE ROI-DAVID ET LES AMIS DE ST-BENOIT-DU-LAC

par le REV. PERE J. A. MATHYS, O.S.B.  
cellier de l'Abbaye de St-Benoit-du-Lac

Ils étaient 28 au départ de Dorval, sous la direction de François Desmarais, secrétaire général des Amis de St-Benoit-du-Lac Inc. Quatre autres étaient déjà rendus à Tel-Aviv, au moment de l'arrivée du groupe.

La direction de la Cie El-Al et le Congrès Juif Canadien s'étaient aimablement donnés la main pour fêter les voyageurs. Plus de cent personnes, parents et amis se pressaient joyeusement au Salon de l'aéroport pour offrir leurs souhaits, tout en dégustant de succulents hors-d'oeuvre.

Soulignons la présence de M. Elias Malka, président conjoint du Cercle Roi-David, Salomon Benbaruk, Stephen Barber, A. J. Rosenstein, Mayer Lévy, Gidéon Policar et plusieurs autres.

Nos amis juifs tinrent à exprimer brièvement, mais chaleureusement, leurs sentiments et à offrir leurs souhaits de bon voyage.

Nous exprimons notre satisfaction à M. Louis Touchebeuf, directeur de l'Agence Voyage-Missions Ltée, responsable de l'organisation technique du voyage, en collaboration avec l'agence Peltours, en Israël et I.V.E.T. à Rome.

Nous avons apprécié l'excellent service des officiers de ces agences et nous félicitons également les compagnies d'aviation El-Al et Alitalia.

Notre Conseiller moral Dom Jean-Anselme Mathys a célébré la messe aux endroits suivants :

La Chapelle Notre-Dame de Bonsecours à Montréal, le jour du départ; Eglise St-Pierre de Jaffa; Maison St-Abraham à Beersheva; Grotte de St-Jérôme, à Bethleem; Chapelle Dominus Fleuit, à Jérusalem; Eglise de Béthanie, le dimanche de la Pentecôte; Eglise de la Dormition, à Jérusalem, pour son anniversaire d'ordination; Basilique du Saint-Sépulcre, la veille du départ de Jérusalem; Basilique de la Transfiguration, sur le Thabor; Mont des Béatitudes, au Lac de Tibériade; Grotte de l'Annonciation, à Nazareth; Eglise du Saint-Esprit de Rome, le dimanche 28 mai; Autel de Saint-Pie X, dans la Basilique Saint-Pierre; Grotte de Subiaco.

Faute de place, nous publierons dans l'avenir quelques extraits substantiels des merveilleux entretiens du Père Jean Roger, notre guide en Israël. Un enregistrement sur magnétophone nous permet de faire bénéficier nos lecteurs

de la profonde érudition et de l'expérience humaine de cet apôtre rayonnant de bonté et de sain réalisme. Grand merci des pèlerins de 1970 et 1972 au cher Père.

Nos amis ont apprécié vivement l'accueil de Mlle Clothilde Mathys, soeur de notre Conseiller moral, à l'aéroport de Lod, au souper à l'Hôtel et à l'occasion d'une soirée fraternelle qu'elle a organisée avec des amis juifs, à la salle Saint-Antoine, à Jaffa.

Un merci spécial à M. Joseph Emmanuel et au frère Eliahu, ainsi qu'au supérieur du Couvent franciscain chez qui nous étions reçus.

Chaleureux merci au Docteur Pinhas Rosenblut pour sa sympathique réception, à l'heure du midi, à l'Ecole d'Agriculture Mikve Israel, qui a célébré, il y a deux ans son centenaire de fondation. Cette institution est au coeur du renouveau incroyable de l'agriculture en Israël — elle donne une  
(Lire la suite à la page 10)

## LES LIVRES

(Suite de la page 8)

*gnement supérieur: bilans et perspectives*, par Léon Dion, Edward F. Sheffield et Paul Ricoeur. Ces trois conférences, prononcées sous les auspices de l'Association des professeurs d'éducation des universités du Québec (A.P.E.U.Q.), s'interrogent sur la crise d'une exceptionnelle gravité que traverse l'enseignement supérieur et sur l'avenir de nos universités.

Edward F. Sheffield, spécialiste de l'enseignement supérieur à l'Université de Toronto, fait le point sur l'état des recherches portant sur l'enseignement supérieur au Canada; Léon Dion, professeur à l'Université Laval de Québec, et Paul Ricoeur, professeur à l'Université de Paris-Nanterre, examinent les étapes et les conséquences de la crise universitaire au Québec et en France.

La Fondation Perras, nommée d'après celui qui a été doyen de la Faculté des Arts de l'Université de Montréal de 1950 à 1963 et qui a consacré plus de quarante ans de sa vie à la cause de l'éducation et de l'enseignement au Québec, s'est donné pour but d'encourager l'élaboration d'une authentique philosophie de l'éducation — c'est la préoccupation qui est à l'origine de l'institution des "Conférences Perras sur l'éducation". Les conférenciers invités y trouvent l'occasion d'ouvrir de nouvelles voies à la réflexion sur cette tâche humaine indispensable et fascinante.

(Lire la suite à la page 10)

## COMMUNIQUE DEPARTEMENT FRANCOPHONE YOUNG MEN'S & YOUNG WOMEN'S HEBREW ASSOCIATION

Le Groupe d'Art Dramatique du Département Francophone du 'Y' est un nouveau né dans notre département.

Nouveau né vigoureux, étonnamment précoce, s'il faut en croire le succès de son premier spectacle.

Après un tel succès, la troupe a décidé de donner sa représentation le

**DIMANCHE 22 OCTOBRE 1972**

**à 20 H 30 au Centre Saidye Bronfman**

**5170 Chemin de la Côte Ste. Catherine**

**La troupe présentera "CHAT EN POCHE" de Georges Feydau.**

A la tête de la compagnie théâtrale un nom que l'on entend mentionner de plus en plus dans les milieux artistiques du Québec: Patrick SCHUPP qui mit en scène la pièce.

## ANCIEN CHEF "SS" EN BOLIVIE LE CONGRES EN REQUIERT L'EXTRADITION

Un porte-parole du Gouvernement Bolivien a déclaré que Klaus Altman, homme d'affaires naturalisé bolivien, a admis être l'ancien Chef SS Klaus Barbie, mais ne sera pas extradité en France où il a été condamné pour des meurtres en masse.

Le Congrès Juif Canadien a adressé un télégramme au Président de la République Bolivienne en vue d'obtenir son extradition.

Barbie a été condamné à mort par contumace par un Tribunal militaire français en 1949 pour sa responsabilité dans les tortures et les exécutions de partisans de la résistance française.

Le texte du télégramme du Congrès est le suivant :

"VOTRE EXCELLENCE. LE CONGRES JUIF CANADIEN INSTITUTION REPRESENTATIVE DU JUDAISME CANADIEN EST PROFONDEMENT PREOCCUPE QUE KLAUS ALTMAN RESIDANT EN BOLIVIE A CONFESSE QU'IL EST EN FAIT L'INFAME KLAUS BARBIE CONDAMNE EN FRANCE POUR DES CRIMES MONSTRUEUX CONTRE L'HUMANITE STOP NOUS SOMMES CONFIANTS QUE LE GOUVERNEMENT ET LE PEUPLE BOLIVIENS BIEN CONNUS POUR LEURS TRADITIONS HUMANITAIRES EXTRADIERONT CE MEURTRIER DE MASSES STOP NOUS DESIRONS SOULIGNER QUE NOUS N'ENTENDONS PAS INTERVENIR DANS LES AFFAIRES INTERNES DE LA BOLIVIE MAIS SEULEMENT PORTER A VOTRE CONNAISSANCE LA PROFONDE PREOCCUPATION DE LA COMMUNAUTE JUIVE CANADIENNE STOP NOUS VOUS PRIONS D'ACCEPTER L'EXPRESSION DE NOTRE HAUTE CONSIDERATION".

## LE CANADA OUVRE SES PORTES AUX ASIATIQUES D'OUGANDA

### Le Congrès Juif Canadien félicite le Premier Ministre

Le Congrès Juif Canadien adressa un message de félicitations au T. Hon. Pierre Elliott Trudeau, Premier Ministre du Canada, pour sa décision de venir en aide aux 55.000 asiatiques qui font face à leur expulsion d'Ouganda. Le Canada a déclaré vouloir en accepter de 3.000 à 5.000.

Le Premier Ministre déclara que la décision du Président de l'Ouganda Idi Amin d'expulser les Ougandais asiatiques, résidents de l'Ouganda possédant des passeports britanniques "apparaîtrait être contraire à ses obligations envers son pays en vertu de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration des Droits de l'Homme aussi bien que contre les principes de la Déclaration du Commonwealth de 1971 par laquelle les membres déclarent réitérer leurs convictions dans la dignité humaine et le non-racisme".

Le Congrès Juif Canadien a reconnu le geste du Gouvernement canadien comme étant une "action courageuse et d'à-propos . . . aidant les victimes de la discrimination". Le texte du télégramme du Congrès au Premier Ministre s'exprime en ces termes :

"LE CONGRES JUIF CANADIEN SE JOINT A TOUS NOS CONCITOYENS EN VUE DE FELICITER VOTRE GOUVERNEMENT DE SA DECISION D'ADMETTRE DES ASIATIQUES D'OUGANDA AU CANADA STOP CE GESTE RAPIDE ET HUMANITAIRE DESTINE A ALLEGER LES SOUFFRANCES D'UN PEUPLE INNOCENT TOUCHE LE COEUR DE LA COMMUNAUTE JUIVE STOP LE TALMUD DIT QUE CELUI QUI SAUVE UNE VIE HUMAINE EST COMME CELUI QUI AURAIT SAUVE LE MONDE ENTIER STOP NOUS SOMMES FIERS DE L'ACTION COURAGEUSE ET D'A-PROPOS DE VOTRE GOUVERNEMENT QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU CANADA DE VENIR EN AIDE AUX VICTIMES DE LA DISCRIMINATION".

## VOYAGE OECUMENIQUE . . .

(Suite de la page 9)

solide formation scientifique et religieuse à ses 800 élèves juifs, venus de tous les coins du monde.

Un grand merci aux religieuses Notre-Dame de Sion, de Ein Karem et de Ecce Homo, de Jérusalem pour leur fraternel accueil accompagné d'un excellent buffet et d'un dialogue sur les problèmes judéo-chrétiens et le chant liturgique animé par soeur Maroussia.

La participation sympathique à "l'oulpan" pour l'enseignement de l'arabe et de l'hébreu a également été vivement appréciée. Nous avons pu nous rendre compte de l'effort de dialogue qui se fait entre Juifs et Arabes de bonne volonté.

Un grand merci au Dr. André Chouraqui, pro-maire de Jérusalem, qui nous a reçus avec beaucoup de chaleur et d'amabilité dans la grande salle du Conseil de ville de Jérusalem; le tout agrémenté de jus d'oranges frais, de café et de hors-d'oeuvre. André Chou-

(Lire la suite à la page 11)

## LES LIVRES

(Suite de la page 9)

### Un Bâtisseur Robert Gamzon

par Isaac POUGATCH

Service Technique pour l'Education  
19 Boulevard Poissonnière, Paris 2ème  
*HOMMAGE A GAMZON*

On connaît la parole du Talmud : "Jacob notre Père n'est pas mort : tant qu'il revit dans sa descendance le patriarche est de ce monde"; de même pour Robert Gamzon. Il reste vivant dans le coeur des innombrables Eclaireurs Israélites qui, fidèles à son enseignement, se transmettent le flambeau du Judaïsme.

La communauté juive française a une reconnaissance indéfectible envers Robert Gamzon pour l'avoir dotée du mouvement des Eclaireurs Israélites qui a essaimé dans toutes nos cultures et forme tant de nos jeunes dans un esprit d'attachement à notre culte. Elle lui doit aussi d'avoir sauvé nombre de nos enfants de la persécution nazie et pris une part si active et si courageuse avec ses éclaireurs dans la libération de notre pays.

Le Judaïsme qu'il a donné avec d'autres jeunes animés d'une même foi et d'une même ardeur en allant s'établir en Israël pour mieux servir D... et la Torah, associant ainsi intimement nos coreligionnaires de France à l'oeuvre miraculeuse de résurrection juive qui s'accomplit en Eretz Israel.

Grand Rabbin de France  
J. KAPLAN

raqui est spécialement chargé, au sein du Conseil municipal, des affaires culturelles ainsi que des relations internationales et interconfessionnelles de la capitale d'Israël. Traducteur du Cantique et des Psaumes, il est également auteur de plus de vingt livres d'histoire, de philosophie et d'exégèse, traduit en une dizaine de langues. En France, seulement, cinq prix littéraires ont couronné ses oeuvres. Nous recommandons spécialement sa "Lettre à un ami Arabe", édition MAME 1970, et sa "Lettre à un ami Chrétien", Fayard 1971. André Chouraqui est l'homme de la foi et du dialogue, aussi ferme dans ses convictions juives qu'ouvert à la compréhension d'autrui. Il a remis à chacun d'entre nous un insigne aux armes de Jérusalem et un petit oriflamme à notre Conseiller moral.

Un bien fraternel merci au Père Marcel Dubois, supérieur de la maison St-Isaïe, de Jérusalem et au Père Bruno Hussar, de Nevé Shalom, qui nous ont transmis chacun à sa façon, de précieux messages que nous méditerons dans nos coeurs, afin d'en faire bénéficier nos amis. Nous donnons ici l'adresse du Couvent St-Isaïe: 20 Rehov Gershon Agron — B.P. 1332, Jérusalem.

Un merci bien sincère à Mlle Collette Avital, ancienne vice-consul d'Israël à Montréal, pour sa très intéressante causerie sur les relations judéo-arabes.

La réunion intime et l'accueil si sympathique de Jean Roger à la maison Saint-Abraham, nous ont aidés à nous pénétrer davantage de l'esprit du grand patriarche qui est: "Le Père de notre foi." L'adresse du Père Jean Roger, B.P. 298, Jérusalem.

Tous ont fort apprécié leur contact avec le désert, les bédouins, les troupeaux de moutons, de chèvres et de chameaux. . . l'ascension de la montagne forteresse de Massada. Paysages désertiques grandioses qui dominent la Mer Morte. La visite de l'ancien Monastère des Esséniens, à Qumran, à jamais fameux par la découverte de manuscrits sensationnels.

Pour ceux qui l'ont fait, le voyage au Mont Sinai — visite du Monastère de Sainte-Catherine et de la presqu'île du Sinai, marque une étape importante pour mieux comprendre l'histoire du "Peuple de Dieu": Les Juifs.

La halte bien méritée sur le bord de la Méditerranée, à Herzlia, dans l'excellent hôtel Tadmor fut appréciée de tous. Le dîner d'adieu à notre cher guide de Terre Sainte Jean Roger demeurera à jamais mémorable. Ce fut

## LETTRE D'ISRAEL

par notre correspondant Z. S. PEREZ

### Le Point:

Nous venons de vivre un été brûlant, un peu moins brûlant que le précédent, selon les statistiques, mais suffoquant quand même.

Les israéliens se sont, comme d'habitude, rués vers les plages et livrés à leur plaisir préféré de la saison.

Beaucoup de touristes, cet été aussi. On avait craint une néfaste influence sur le mouvement, due au carnage de Lod opéré par les Kamikazes japonais au service des organisations terroristes arabes. Mais l'on constate, heureusement, qu'il n'en a rien été. Ceux qui aiment Israël, pays antique et nouveau, reconnaissent son prestige et même admettent ses petits et grands défauts, ceux-là passent outre à tous les chantages, à toutes les provocations et se dirigent comme prévu, vers nos côtes par centaines de mille, chaque saison.

Quelques chiffres? Après l'événement tragique de Lod, nous avons accueilli 12% de plus de touristes que durant le même mois en 1971, soit le chiffre record de 65.000 visiteurs. Dans la première quinzaine de juillet l'on a compté 58.500 touristes entrés en Israël par voie aérienne ou maritime, mais ce chiffre sera dépassé début septembre avec l'approche des grandes solennités de Tichri. Roch-Hachana, Kippour et Souccouth qui se célèbrent, en effet au début de l'automne, dans un

l'occasion de célébrer de façon lyrique et humoristique les vertus de notre ami. L'occasion également pour tous de remercier M. François Desmarais pour son dévouement, son amabilité et la bonne organisation du voyage, sans oublier nos hôtes Lucie Racine et Sylvie Picard — nos chantres Clovis Rondeau et Tamara Bellefleur. Le chœur improvisé des amis de St-Benoit-du-Lac remporta le plus vif succès de sa tournée en Israël, ce soir-là.

Sur le chemin du retour, nous arrivions à l'aéroport Leonardo da Vinci, de Rome.

Les plaines luxuriantes qui entourent la ville de Rome, leur verdure, les cyprès et la coupole de Saint-Pierre, à l'horizon, eurent vite fait de conquérir le coeur des pèlerins. Nous avons été enchantés de l'accueil romain, du bon hôtel Columbus, des diverses excursions en autocar. Le point culminant fut sans doute l'audience Pontificale, à 11 heures, le mercredi 31 mai, dans l'Aula, nouvelle salle construite à la

climat amélioré et, pour beaucoup, dans une ambiance émouvante de "sélioth" et de retour à Dieu.

Mais en marge de ces constatations sur la marche du pays, essayons de faire le point des conjonctures politiques, surtout après l'événement de la sortie d'Egypte opérée par les Soviétiques, à la demande du Président Sadate. D'abord, l'on n'avait guère pensé qu'ils se retireraient aussi facilement, aussi rapidement aussi, d'un pays où ils s'étaient apparemment profondément enracinés.

Maintenant que c'est chose faite, une seule alternative resterait entre les mains des dirigeants égyptiens: celle de décider, enfin, une nouvelle politique de paix avec Israël. Profiter du calme qui prévaut aux frontières méridionales, depuis le cessez-le-feu, et entrer résolument dans la voie sage des négociations, non point avec un fantôme dont on a peur de soutenir le regard, mais avec un peuple vivant et prêt à entretenir des rapports de bon voisinage. Voilà ce à quoi notre région serait en droit de s'attendre, dans la mesure où le bon sens réussirait à reprendre le dessus, sur les bords du Nil.

Sachant que les événements peuvent se renverser, que les ennemis — on l'a constaté un peu partout — peuvent devenir des amis, il n'est point question de désespérer de voir un jour la repri-

(Lire la suite à la page 12)

demande du Saint-Père, chef-d'oeuvre d'architecture fonctionnelle. Tous ont remarqué la splendide tapisserie représentant la Résurrection du Christ, suspendue sur la muraille, en arrière du trône du Saint Père. Plus de 5000 pèlerins remplissaient à capacité l'enceinte et durant plus d'une heure le Saint Père salua ses fils accourus des diverses parties du monde. Il le fit d'abord en italien, puis en français, en anglais, en allemand et en espagnol. Chaque fois que le Saint Père saluait un groupe en le désignant de sa main, le groupe se levait et de chaleureux applaudissements fusaient: les amis de St-Benoit-du-Lac ne firent pas exception et nous nous sommes levés comme un seul homme lorsque le Saint Père nous a salués.

Nous sommes revenus de Rome à Montréal par un Boeing 747, flambant neuf de Alitalia, le coeur joyeux et débordant d'actions de grâces pour le Seigneur qui nous a aimés et protégés durant ce beau voyage.

## LETTRE D'ISRAËL . . .

se de bons rapports, au bénéfice des deux parties en cause.

Mais si de telles perspectives restaient, malgré tout, irréalisables encore, si Sadate qui ne sait plus aujourd'hui comment agir, gardait son attitude de refus à la négociation, donc à la paix, que ferait Israël?

La question a été posée dans la presse israélienne, cet été, et deux réponses de poids lui ont été données. L'une, par le "vieux" Ben Gourion, l'autre, par M. Moché Dayan, Ministre de la Défense.

Le "maître" et son disciple — ainsi les désignent nos confrères — se rejoignent pour affirmer qu'en l'absence d'accord avec l'Égypte et tout le temps que ce pays refusera de prendre en considération nos propositions de paix, Israël ne pourra que continuer à agir comme il l'a fait depuis cinq ans, c'est-à-dire :

- s'arranger pour vivre sans arrangement de paix,
- fortifier ses lignes,
- favoriser l'installation et l'entreprise au-delà de la ligne verte,,
- assurer, surtout, la force de Tzahal.

On ne peut être plus clair, plus positif.

A cette occasion, il convient de donner son plein sens à la thèse de "cession des territoires", sauf Jérusalem et le Golan, contre un traité de paix définitive". thèse de B. G. notamment.

"Yédiouth Haharonoth", sous la plume de son rédacteur politique Y. Ben-Porath, nous rappelle que depuis cinquante ans l'opinion de B.G. était qu'Israël a des droits historiques et politiques incontestables sur la Judée et la Samarie aussi, mais qu'éventuellement, il consentirait à passer outre à la jouissance d'une partie de ses droits contre une vraie paix.

En ce moment Israël, très légalement, puisque les Arabes demeurent irréconciliables, est installé dans les "territoires" et au Sinaï et crée des faits accomplis profitant d'ailleurs à tout le monde.

Si l'on s'en tient au seul domaine agricole, une véritable révolution technologique est en train de s'accomplir dans le secteur arabe où, grâce à l'appui d'Israël, la récolte de blé a atteint, cette année, le chiffre record de 600 Kgs au dounam contre 100 Kgs, sous le régime jordanien.

On en a fait le constat au cours de la foire agricole qui a eu lieu à Sicheim (Naplouse) en présence de M. Haim Gvati, ministre israélien de l'Agriculture et de nombreuses personnalités juives et arabes.

On peut donc conclure qu'en atten-

(Suite de la page 11)

dant que le fruit mûrisse et la paix cela va sans dire aussi, le travail constructif d'Israël doit continuer.

L'on sait que de l'autre côté du canal de Suez, un demi million de soldats arabes sont stationnés, fin prêts pour une guerre qu'on ne sait pas comment ouvrir et pourquoi ouvrir.

Ni guerre, ni paix, voilà la situation qui prévaut ici, dans notre région, mais selon M. Moché Dayan, une telle situation est loin de profiter à l'Égypte. Tôt ou tard, il y aura un changement qui assouplira sa position à l'égard d'Israël.

Israël qui ne cesse de proclamer qu'il veut la Paix.

\* \* \*

## L'An neuf hébraïque: 5733

Notes et réflexions  
par Z. S. PEREZ

5733 qui nous arrive avec son lot de bénédictions, sera une année embolismique, c'est-à-dire qu'elle comptera 13 mois, au lieu de 12, et 383 jours dont 55 chabbats.

Sous quels signes est placé le nouveau millésime? Sous le signe de tous les bienfaits de Dieu, sous celui de Jérusalem, la sainte, ou encore celui du retour des Hommes à la véritable adoration du Maître de l'Univers, dans l'harmonie des langages et des cultes.

Notre Tradition est formelle: il y a 5733 ans que le monde a été créé. Lorsque j'étudiais la Bible, à la yéchiva enfantine de ma ville natale, mon éducateur me disait: "BERECHIT" (La Genèse) commence avec la lettre BET dont la forme carrée n'est ouverte que du côté gauche. C'est pour indiquer la voie qu'il faut prendre afin d'expliquer l'origine de notre Monde. Avant Béréchit, d'ailleurs, c'est écrit noir sur blanc, la Terre n'était que *tohu bohu*, que désordre, que néant, il est donc inutile et insensé d'aller s'y empêtrer..."

Mais plus tard, j'appris que des hommes de science avaient osé regarder de l'autre côté du carré, vers la droite. Leurs conclusions? Voici: la formation de la Terre aurait demandé plus de 4 milliards d'années, celle des mammifères, une soixantaine de millions, celle de l'homme, approximativement 1 million, etc.

Que nous sommes loin de nos 5733 ans!

Il faut tout de même respecter notre Tradition qui nous a enseigné dans un langage de raison, accessible à tous, l'histoire de la création du Monde tel que nos yeux sont habitués à le voir. Moïse, dans les premiers chapitres de son Pentateuque nous décrit admira-

blement le processus de cette création qui a révélé à l'homme la notion du temps, l'ordre des choses et, en définitive, lui a indiqué ce que le Créateur, son modèle, attendait de lui pour construire ce Monde.

Philon d'Alexandrie a philosophé sur ce thème et laissé cette interprétation du mot BERECHIT (commencement): ce mot doit être expliqué non point selon le temps mais plutôt selon le nombre, c'est-à-dire que Dieu, en premier lieu, créa le ciel, de toutes les choses créées, la meilleure, composée d'une substance nette et pure. Si Dieu avait fait, en un instant, toutes les choses ensemble, entières et parfaites, elles eussent été sans ordre, or, il n'y a rien de beau sans ordre . . .

"Hayom, harat olam"! Aujourd'hui, le Monde a été créé, lisons-nous dans le "mahzor" de Roch Hachana. Maimonide, dans le Guide des Égarés, donne une interprétation encore plus curieuse et certainement plus profonde que celle de Philon. BERECHIT que l'on traduit dans toutes les Bibles par "au commencement" n'a guère le même sens que "BATEHULA". Selon Rambam, le premier verset de la Genèse doit être traduit ainsi: "dans le PRINCIPES Dieu créa le haut et le bas de l'Univers..."

Toujours selon Rambam, il faut admettre que Dieu a produit le Monde du néant absolu et non pas dans un commencement temporel, le temps, au contraire, est une chose créée, car il accompagne le mouvement de la sphère céleste et celle-ci est créée.

On peut ainsi trouver chez tous les philosophes, anciens ou modernes, une interprétation de la création du Monde, mais le plus sage est de s'en tenir aux affirmations de la Genèse, appuyées par les raisonnements rationalistes de Maimonide. Certes, on peut, si on est entiché de préhistoire, demander encore aux géologues l'évaluation de l'âge de la Terre, aux paléontologistes de spéculer sur l'émergence de l'homme et les autres espèces animales et végétales. Il n'en demeure pas moins que "ce qui existe est loin de notre conception, ce très profond, qui peut le trouver?". Nous avons cité l'Ecclésiaste (7/25) à la suite de Maimonide.

5732 ans se sont écoulés. Nous entrons dans une nouvelle année que nous souhaitons, à tous, bonne et douce, paisible et sereine. Au moment où nous allons prier le Maître de l'Univers de juger nos actes avec miséricorde, de s'attendrir sur nos faiblesses, de fortifier nos vertus, demandons-lui qu'il projette sur nous et sur toute l'Humanité, les lumières de la Paix et de la Fraternité.